Clandestins : le coût de l'aide médicale d'État s'envole et dépasse le milliard d'euros, le nombre d'allocataires à doublé en 15 ans

06/12/2020 à 19h55

Plus de 330.000 clandestins ont droit désormais à cette couverture santé unique, dont l'enveloppe budgétaire dépasse désormais le milliard d'euros.

Un seuil historique vient d'être franchi. Pour la première fois, le coût estimé de l'aide médicale de l'État (AME) réservée aux seuls étrangers en situation irrégulière en France dépasse le milliard d'euros. La somme inscrite en «crédits de paiement» dans le projet de loi de finances pour 2021, actuellement discuté au Parlement, est exactement de 1 milliard et 61 millions d'euros.

Dans son dernier avis sur le volet «asile, immigration, intégration et nationalité» du projet de loi de finances pour 2021, la commission des lois du Sénat précise que «*l'aide médicale d'État permet une première approche statistique du nombre de personnes en situation irrégulière sur le territoire, puisqu'elle autorise un accès gratuit aux soins médicaux et hospitaliers spécifique en faveur de ces étrangers*». Elle ajoute que «*334.546 personnes en bénéficiaient au 31 décembre 2019, soit une hausse de 5% par rapport à la même date l'an passé (318.106 bénéficiaires) et un doublement en quinze ans*». […]LL

Le Figaro